

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIBATE GROUPE CONSTRUCTION » en abrégé « SGC »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON NORD CITE SIPIM IVOIRE LOT 24 ILOT 02 ; 01 BP  
845 ABIDJAN 01, Lot 24, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIBATE GROUPE CONSTRUCTION

» en abrégé « SGC »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENT ; REHABILITATION ; GESTION IMMOBILIERE ; ENTRETIEN ; BTP ; SECURITE ; DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

NIANGON NORD CITE SIPIM IVOIRE LOT 24 ILOT 02 ; 01 BP  
845 ABIDJAN 01, Lot 24, Ilot 02

Dirigeant(s) M TAPE GNOLEBA-NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03787 du 03/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48298/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

